

# Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Vieillevigne



La maison de santé de Vieillevigne

© Commune de Vieillevigne

## Le projet

En 2013, la commune de Vieillevigne a engagé une réflexion avec les professionnels de santé du territoire pour la création d'un pôle de santé, afin de s'adapter aux **nouvelles pratiques de prise en charge des usagers** et assurer **continuité et coordination des soins**.

**Les professionnels de santé ont ainsi travaillé un projet de santé**, qui a été soumis à l'Agence Régionale de la Santé (ARS). L'ARS a retenu le projet comme pouvant se prévaloir de la dénomination de « maison de santé pluri-professionnelle ».

Le bâtiment de maison de santé est implanté à proximité du centre bourg de Vieillevigne. Il s'agit d'un porté par la commune de Vieillevigne en partenariat avec les communes de Remouillé et de La Planche : le nouvel équipement s'adresse aux populations de ces trois communes soit en 2017 plus de 8200 habitants.

### Les points forts du projet :

- Intérêt du projet pour créer une nouvelle offre pluridisciplinaire de services de santé à vocation intercommunale, sur le pôle de centralité de Vieillevigne
- Reconnaissance du projet en tant que "maison de santé pluri-professionnelle" par l'Agence Régionale de Santé

**Objectif du programme Leader : Favoriser l'implantation et le maintien de services publics**

- **Maître d'ouvrage : Commune de Vieillevigne**
- **Calendrier : 2015-2017**
- **Localisation : Vieillevigne**
- **Coût éligible : 853 552 €**
- **Budget total de l'ensemble du projet : 941 922€**
- **Subvention FEADER : 35 000 €**
- **Autres financements : Région Pays de la Loire, Etat (DETR et FSIPL)**

Cette maison de santé qui a été inaugurée en juillet 2017, permet de :

- ♦ **fédérer l'ensemble des professionnels de santé** de Vieillevigne sur une même structure,
- ♦ **Assurer un travail en réseau** avec l'ensemble des professionnels de santé du secteur, en **coordonnant l'accès aux soins et le suivi des patients**,
- ♦ Anticiper le départ à la retraite de 3 médecins généralistes et **favoriser le maintien de professionnels de santé** sur le territoire,
- ♦ Proposer de **nouveaux services de santé adaptés à la population** (personnes âgées et enfance-petite enfance notamment).

Le nouvel équipement accueille 10 professionnels de santé : médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes, dentistes, podologues, orthophonistes, psychologues, pharmaciens.

### Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais  
[leader@vignoble-nantais.fr](mailto:leader@vignoble-nantais.fr) / 02 40 36 09 10

